

Le livre audio fait du bruit

Il faudrait avoir la vue bien basse et l'oreille bien dure pour ne pas remarquer que, tant en librairies qu'en bibliothèques, le livre audio est en pleine croissance. Au point que le Syndicat national de l'édition vient de créer une commission rien que pour lui. En attendant les résultats de la grande étude lancée sur ce secteur (2016), quelques questions à Paule du Bouchet qui porte ce secteur chez Gallimard depuis plus de 15 ans et préside, avec Valérie Lévy-Soussan (Audiolib), cette nouvelle commission.



↑
CD-2015, offert par la commission livres audio du SNE.
© Guy Pradel pour le logo.

La Revue des livres pour enfants : Le Syndicat national de l'édition (SNE) vient de créer une commission « Livres audio ». Est-ce à dire que ce domaine tend à s'accroître de manière significative ?

Paule du Bouchet : La création de la commission, à l'initiative d'une quinzaine d'éditeurs de livres audio, a pour objectif de donner une meilleure visibilité au livre audio, principalement le secteur adulte qui est encore trop souvent entaché d'une image associée à la déficience visuelle. Or, le livre audio, qu'il soit jeunesse ou adulte, c'est d'abord et essentiellement un objet littéraire et culturel à part entière, et non un substitut du livre traditionnel.

Quels types d'œuvres et d'objets recouvre la désignation « Livres audio » ?

La définition générique du livre audio, c'est une « œuvre de l'esprit comportant un support sonore ». Concrètement, le périmètre englobe le livre CD, le livre audio (CD lu seul) jeunesse et le livre audio (CD lu seul) adulte. Le livre CD est majoritairement jeunesse et comporte généralement de la musique liée à la lecture d'un texte. Le livre audio (CD seul) est un texte de la littérature adulte ou jeunesse lu par un comédien, parfois par l'auteur lui-même, agrémenté ou non d'un habillage sonore.

En s'en tenant à la définition générique, les ventes globales de livres audio représentent + ou - 1% du marché du livre en valeur pour 1,6 million d'exemplaires vendus¹. Mais il faut savoir que la part jeunesse occupe entre 70 et 80% du périmètre. Lesquels sont constitués surtout de livres CD et donc positionnés par les libraires avec les livres, beaucoup plus naturellement que les CD seuls.

Comment s'explique cette prépondérance du livre audio jeunesse et comment se caractérise-t-elle ?

Il y a à mon sens deux explications qui prévalent. La première est celle du *timing* : le livre audio jeunesse, qu'il soit livre CD ou CD seul, existe de manière organisée et massive depuis beaucoup plus longtemps que le livre audio adulte.

La deuxième est celle de l'usage : le livre audio jeunesse est d'une totale évidence à l'âge qui précède la lecture ou à celui de l'acquisition de la lecture. Il est une précieuse aide à la consolidation de la lecture, un outil pour le dyslexique, un formidable soutien pour la maîtrise de la langue. Qu'il soit ou non accompagné d'images et/ou de musique, il constitue enfin une véritable plus-value pédagogique en ce sens qu'il fait appel à l'affectif d'un timbre de voix pour guider l'enfant vers des zones où il n'irait peut-être pas spontanément.

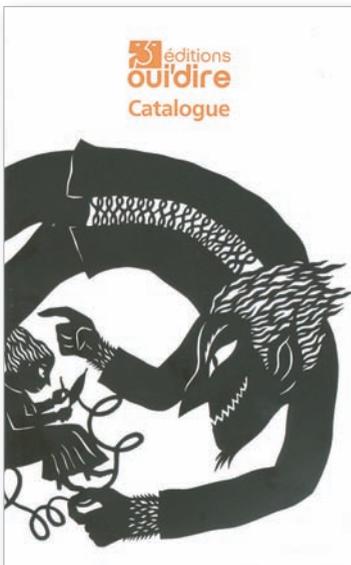
Cet essor ne semble pas gêné par le grand mouvement de dématérialisation de la musique. Comment analyser ce paradoxe ?

Je pense d'une part que la musique n'a pas en France le même statut que le livre, tant sur le plan culturel que commercial. Il y a un attachement à l'objet-livre et au contenu écrit qui ne répond pas aux mêmes règles que l'écoute musicale.

D'autre part, l'essor à proprement parler concerne d'abord le livre audio jeunesse. Je pense que son usage convainc de plus en plus de parents, de prescripteurs et de pédagogues.

Pour ce qui est du livre audio adulte, je ne parlerai pas « d'essor », mais d'une croissance qui s'accélère depuis quelques temps et qui doit être mise en parallèle avec ce qui se passe à l'étranger.

De fait, même si le livre audio est florissant chez nos voisins anglo-saxons et allemands depuis deux décennies, on observe un net



coup d'accélérateur ces dernières années : les États-Unis ont ainsi multiplié par six le nombre de leurs références audio en quatre ans pour atteindre près de 40 000 titres, et l'Allemagne par cinq pour atteindre aujourd'hui les 25 000 références enregistrées². En France, nous en sommes à un total de livres audio enregistrés d'environ 3000 références, jeunesse et adultes confondus.

À l'heure actuelle, près de 20% seulement du chiffre d'affaires du livre audio se fait par le téléchargement numérique. Le reste concerne les ventes physiques dans les différents réseaux de librairies.

Les bibliothèques semblent jouer un rôle important dans la diffusion de ces œuvres.

Le livre audio reste cher à produire et donc relativement cher à l'achat physique en librairie. Les deux axes qui permettent de pallier ces prix de vente qui peuvent paraître onéreux à certains restent le téléchargement (environ - 25% par rapport au prix public) et le prêt en bibliothèque. Actuellement est en train de se mettre en place la possibilité du prêt numérique en bibliothèque, ce qui, à terme, facilitera encore davantage l'accession au livre audio.

Alors que la production jeunesse est volontiers internationale, la production sonore, attachée à une langue, voyage sans doute moins facilement. Comment les éditeurs gèrent cette production forcément « locale » ?

La production sonore peut s'exporter à l'étranger, tout au moins pour ce qui concerne les livres CD. À deux conditions. La première est technique : il faut que texte et musique soient enregistrés sur des pistes différentes de manière à ce que le coéditeur puisse caler sa propre version dans sa langue. La deuxième est culturelle : il faut que le sujet colle à la culture musicale du pays. Nous vendrons facilement « Mozart » ou « Bach » et le jazz qui font partie du répertoire international, beaucoup plus difficilement des comptines françaises chantées, fortement ancrées dans une tradition.

Propos recueillis par Marie Lallouet

1. Selon l'étude GFK, le chiffre d'affaires total du livre audio est de 21,7 millions d'euros, soit 0,9% du marché total de l'édition, dont 3,6 millions d'euros pour le secteur adulte et 18,2 millions d'euros pour la jeunesse. Le livre audio représente 2,5% du marché du livre jeunesse.

2. En Allemagne, le livre audio représente 5% du marché de l'édition.

